

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre Ouest
61, rue du Mûrier
37450 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
02 47 05 28 67

maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18



COMMUNE DE SANDARVILLE

15, rue de l'Arche
28120 SANDARVILLE
02 37 25 38 64

sandarville.mairie@orange.fr

www.sandarville.fr

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours du
Crédit Agricole Val de France



FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

l'église St Martin et St Jovin

de Sandarville



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la sauvegarde de l'église de Sandarville

◆ ◆ LE PROJET : RESTAURER UNE ÉGLISE RURALE

Soutenez la restauration de l'église de la commune de Sandarville, située en plein cœur de l'Eure-et-Loir.

Aujourd'hui, la face intérieure des murs les plus exposés aux intempéries subit des dégradations dues à l'humidité résiduelle. Le pan de mur de l'entrée a fait l'objet, en son temps, d'un ravalement en ciment. L'emploi de ce type d'enduit a la particularité d'emprisonner l'humidité : ce phénomène génère des désordres qu'il est désormais nécessaire d'endiguer par une réfection du crépi intérieur et extérieur.

Cette collecte de dons permettra de mener à bien le programme de travaux prévu qui consiste en la réalisation de nouveaux enduits à la chaux en extérieur sur les façades ouest et sud de l'édifice, mais également à l'intérieur du bâtiment.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Situé à mi-distance entre Chartres et Illiers-Combray, ce modeste édifice est doté d'une charpente lambrissée. Elle est surmontée d'un clocher et d'une cloche baptisée en 1839 sous le nom de Marthe-Augustine-Martine. Elle possède en son sein du mobilier datant du XVIII^e siècle, un retable de style grec remarquable et des statues de Saint Martin et Saint Jovin qui donnent son nom à l'église.

Plusieurs événements ont marqué l'église au début du XIX^e siècle. Après la Révolution, des actes de vandalisme ont failli entraîner l'abandon et la destruction de l'édifice. En 1809, les habitants, mobilisés pour sauver leur église, ont permis son sauvetage en obtenant sa réaffectation au culte

◆ ◆ LA MOBILISATION : UN ATTACHEMENT AU PATRIMOINE

L'association La commune de Sandarville, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, a lancé cet appel aux dons afin de surmonter le coût important des travaux pour cette petite commune de moins de 500 habitants.

La réussite de cette campagne de restauration permettra à la commune d'assurer la pérennité de son patrimoine et aux habitants, attachés à leur édifice, de continuer à pouvoir apprécier ce monument qui fait partie de l'identité local et du paysage.

Votre aide est donc nécessaire pour permettre à cette église de perdurer à travers le temps et d'assurer les fonctions culturelles et culturelles qu'elle exerce depuis des siècles

Montant des travaux	58 000 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	Courant 2022

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église de Sandarville

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78103
ou en flashant le QR code ci-contre.



10893

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Eglise de Sandarville

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



© Commune de Sandarville